

Réunion des référents de quartiers
Samedi 11 juin 2016 10h
salle du conseil



Présents :

Animation de la réunion : Béatrice Deweilde

Les référents de quartiers :

Hautekeur Rodolphe, Guillemant Jean-Michel, Christian Covin, Gérard Petit, Poupé Pierre, Wills Nadine, Capron Sylvie, Patrick Potel, Blot Francis, Vilain Joël, Jean-Paul Fenart

Les élus : Dourlens Régis, Barbier Anthony, Tuso Antoine, Laurent Denis, Barbara Bodart, Guy Anne, Monique Valentin

Excusés : Douglas Verscheure, Valérie Petit

I Relevé des remarques tous quartiers confondus lors de la réunion de bilan des réunions de quartiers en février, réponses apportées ce samedi 11 juin en vert

Mettre des poubelles le long du chemin de la Vlotte (pêcheurs, promeneurs...) pour la propreté.

Que devient le projet du parking de la gare (terrain pris pour une décharge) ? **Prise en charge par la CASO pour l'aménagement d'un parking**

Sécurité routière rue de Bleue Maison de la rue des Sarts au rond-point

Radars mobiles (**Les propositions d'emplacement évoquées lors de la réunion, voir ci-après**)

Parc de jeux de Bleue-Maison, Les Iris

Possibilité d'élargissement du chemin de la Vlotte (**redresser la courbe du pont ? A voir**)

Ramassage des poubelles rue du Ranch demande à faire à la **CASO (apparemment problème résolu cf Maxime Duhamel)**

Fascinage et pose de glissière de sécurité et de balises

Stabilisation des accotements

Déjections canines les trottoirs, les gens ne respectent pas le bien d'autrui, beaucoup de réclamations dans le quartier : Pourquoi ne pas installer des panneaux rappelant la législation : **proposition d'un article de rappel dans le trait d'union et dans la presse, un vrai problème notamment sur le parking du Pauverstraete,**

En matière de réglementation, un livret rappelant les obligations sera bienvenu !

Le parking de Pauverstraëte n'est pas utilisé comme il faudrait car plutôt utilisé par les chiens, c'est plutôt un parc à crottes.

Eclairage rue de la Mairie et ailleurs : dossier en cours avec la SNEF pour voir si extension de l'éclairage LED au parking des Cerisiers, au rond-point de Bleue-Maison qui appartient au Département, un éclairage LED à l'aide de capteur est envisagé. L'éclairage LED permet de passer d'une consommation par éclairage de 250 w à 40 w, pour une économie pour la ville non négligeable quand on pense à ce que représente l'étendue de la voirie de la ville.

Passages piétons éclairés : M. le Maire dit qu'il a eu connaissance d'un nouveau système d'éclairage en couleur qui n'éblouirait pas, qui conviendrait mieux aux piétons et aux automobilistes. Les référents évoquent la dangerosité du passage près de l'abribus du Gandspette, qui serait une priorité.

Buser le trottoir à Hellebrouck pour les enfants qui se rendent en bus aux arrêts.

Les référents font remarquer que le busage a déjà été réalisé suite à la dernière réunion (février 2016), maintenant les habitants, les mêmes qui réclamaient lors des réunions de quartier de buser les fossés pour sécuriser la descente du bus de leurs enfants, prennent désormais la fâcheuse manie de se garer à la place. Un rappel sur l'objectif du busage sera réalisé sur le prochain trait d'union.

II Thématiques des projets citoyens

2 thématiques de travail semblent se dégager :

- 1. Sur la sécurité des personnes lors de leurs déplacements
- 2. Sur la préservation de l'environnement et sa valorisation

Thématique 1 : Sécurité (+cf réponses apportées en vert page précédentes)

- Comment installer un éclairage aux passages piétons sombres (définir lesquels, procédure, démarche, suivi du projet et réalisation, présentation au publique avec invitation à l'inauguration par exemple
- Rue du Gandspette : comment matérialiser des chicanes, un stationnement à cheval sur le trottoir (renseignement sur les normes, demandes d'autorisations, peintures, bacs à fleurs... signalisation) pour casser la vitesse et permettre aux piétons de se déplacer sur les trottoirs en toute sécurité.
- Busage de fossés au niveau des arrêts de bus ?
- Choix des endroits de l'emplacement du radar mobile, faire un retour statistique au publique
- Rappel des trottoirs qui seront créés

- Sens unique dans certaines rues, prévoir une réunion publique avec les Résidences des Alouettes, de la Poste, et la rue de l'Est Mont, si possible avant la livraison de la Résidence des Hérons pour consultation.

Thématique 2 : Environnement : préservation et valorisation

(Prochaine réunion, 2^{ème} semestre 2016, date à fixer)

- Réalisation d'un livret reprenant le règlement du PLU concernant la taille et l'entretien des haies, des arbres, des terrains, des clôtures, de l'utilisation des engrais et pesticides, les hydrocarbures, le tri des déchets, le compostage...
- Projet de développement durable
- Réalisation d'un plan reprenant l'ensemble des randonnées éperlecquoises, et/ou circuits touristiques avec des partenariats avec les chambres d'hôtes, le château du Gandspette, le Blockhaus et les commerçants.
- Jardin potager public intergénérationnel, trouver un endroit au béguinage ?

III Réflexion et proposition d'un aménagement de la portion de la rue du Gandspette entre la crèche et l'école.

- Pour la sécurité des piétons
- Pour un stationnement cohérent
- Rétrécissement de la voie pour ralentir la vitesse

Remarque : Nous pouvons réfléchir pour l'aménagement du stationnement en même temps que la remise en état des trottoirs avec la CASO, en parallèle du chantier d'assainissement prévu en 2017 pour optimiser financièrement le coût des travaux.

Le problème du stationnement de la crèche qui donne sur la route. La destruction du local de l'Etoile des Arts qui représente un gouffre énergétique pour la commune et l'aménagement à sa place d'un parking sécurisé ont été évoqués.

Une solution de cheminement des piétons en sécurité a été proposée : pourquoi ne pas utiliser la rue Verte ? Son aménagement en chemin carrossable pour les poussettes pourrait servir aux familles pour éviter de longer la rue du Gandspette sur une portion et ainsi rejoindre le croisement avec la rue Gravermersh, mais certains font remarquer que ce croisement sur lequel aboutirait cette idée est très dangereux ! Il faut trouver une solution.... L'idée est à creuser.

II Les travaux prévus rue du Mont

Des plateformes surélevées en enrobé de couleur en haut de la rue de l'église, en haut de la rue de l'Ouest Mont sont prévues pour ralentir la vitesse sur le grand axe que représente la route départementale. Guy Anne a présenté la carte des travaux prévus.

Les travaux de la voie douce, qui évitera aux enfants de contourner le cimetière pour atteindre l'école, prévue entre le RAM et le nouveau groupe scolaire auront lieu cet été.

III Propositions des emplacements pour les 2 radars pédagogiques mobiles

Contraintes : ils doivent être alimentés par l'éclairage public
Vérifier s'ils ont besoin d'un support (poteau etc...)

Lieux proposés :

- Bas du Mont
- Arrêt de bus rue du Mont (près Rabbastraëte)
- Route de Moulle (entrée de village, St Machin)
- Au Mont près de Monique Valentin/ Francis Holland, aux virages
- Bleue-Maison au niveau rue de l'Estabergue
- Bleue-Maison : grande route droite au niveau du Market

IV Questions et sujets divers abordés :

1. Fête des quartiers

Monsieur le maire, en concertation avec son équipe et pour continuer à dynamiser les quartiers, propose l'organisation d'une fête des quartiers.

Une fois par an, pendant 6 semaines, de mi-mai à mi-juin, chaque vendredi soir, chaque quartier à tour de rôle, se verront mettre à disposition des tonnelles, chapiteau, chaises, afin que ses habitants puissent fêter leur quartier. Le principe est le même que pour la fête des voisins, chacun apporte de quoi manger et de

quoi boire. Des groupes de musique en partenariat avec le Conservatoire à Rayonnement Départemental, pourraient animer vos fêtes, le tout en musique.

Un groupe de préparation sera monté avec les référents de quartiers et les habitants souhaitant les rejoindre. Les informations paraîtront dans le prochain trait d'union en janvier.

2. La population évolue

Une question sur l'évolution de la population est posée. M. le Maire répond qu'avec la livraison bientôt du lotissement Résidence les Hérons et avec les nouveaux habitants des nouvelles constructions de la rue du Gandspette, d'Hellebrouck et de Bleue-Maison, le seuil des 3500 habitants sera dépassé. M. le Maire précise par ailleurs qu'en janvier l'INSEE va procéder à un recensement de la population. Les informations seront transmises à la population via le site internet et la presse.

Fin de réunion : 11h45